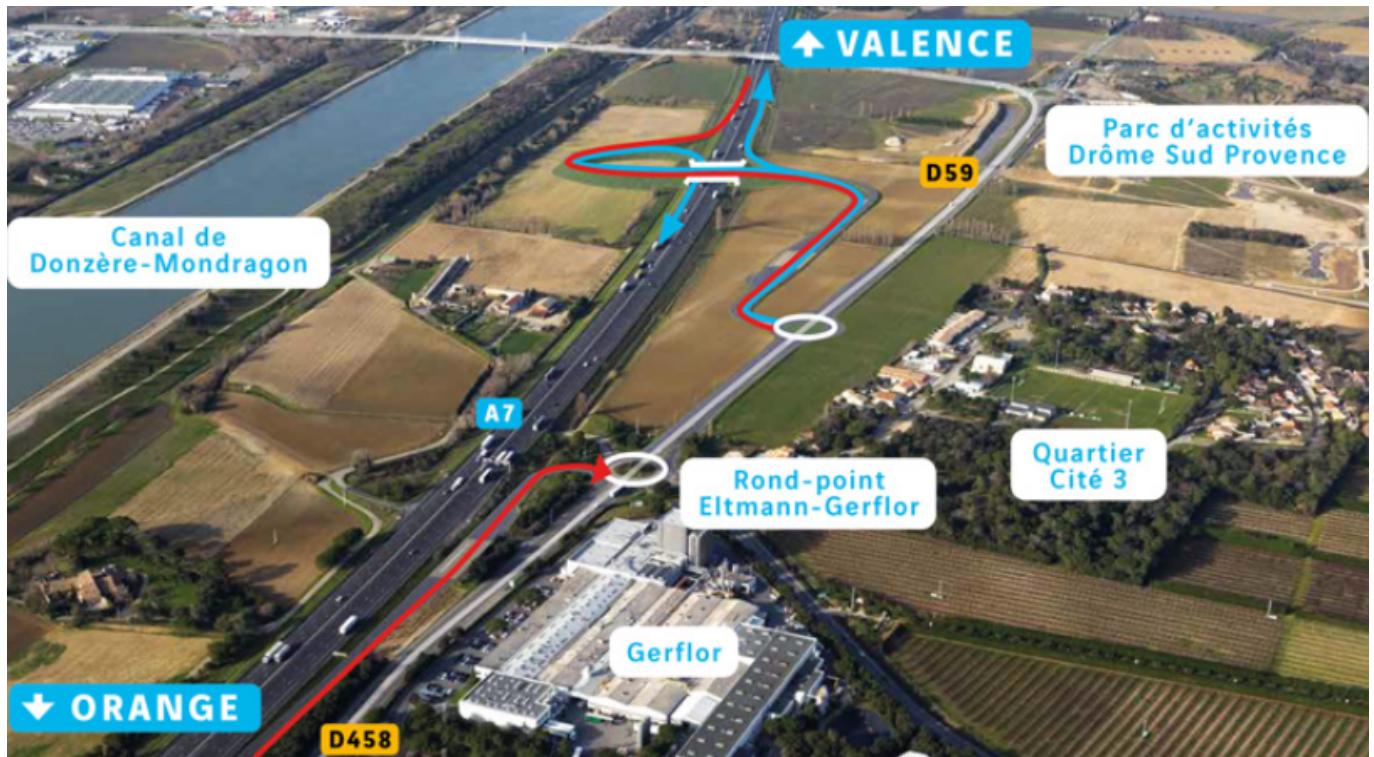


Ecrit par Aurélien Tournier le 5 octobre 2021

Drôme provençale : un nouvel échangeur sur l'A7 en 2026



Transports. Un nouvel échangeur autoroutier va voir le jour entre Montélimar-Sud et Bollène.

La commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux accueillera sur son territoire, en 2026, un nouvel échangeur autoroutier. À vrai dire, le projet consiste plus précisément en la création d'un échangeur complet, doté de 2 sorties vers le réseau local et de 2 entrées sur l'autoroute A7.

Les objectifs de ce programme sont clairs : rendre plus accessible le bassin de vie et d'emploi du Tricastin, favoriser le développement économique local, fluidifier les échangeurs existants de Montélimar-Sud et Bollène, ou encore mieux irriguer les territoires touristiques environnants (l'arrière pays drômois ainsi que l'Ardèche méridionale).

Plusieurs collectivités mobilisées

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil départemental de la Drôme ainsi que les communes de Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux, contribuent au financement du projet dans le cadre du Plan d'Investissement Autoroutier, validé par l'État dans un décret du 6 novembre 2018.

« Avec des prévisions à 8470 véhicules jour en 2023, et près de 10 000 en 2036, les chiffres plaident en

Ecrit par Aurélien Tournier le 5 octobre 2021

faveur de cet aménagement » souligne Marie-Pierre Mouton, présidente du Conseil départemental de la Drôme. « C'est un outil porteur d'avenir pour notre territoire. Le but étant de faciliter les mobilités du quotidien, d'améliorer les conditions de déplacement et de sécurité, de favoriser le développement économique local et renforcer l'attractivité touristique du territoire. »

900 contributions déposées

Une concertation publique relative à ce projet de création d'échangeur s'est déroulée en fin d'année dernière. Organisée par Vinci Autoroutes, sous l'égide de la préfecture de la Drôme, elle a selon cette dernière « suscité une forte mobilisation », aussi bien de la part des habitants sur des utilisateurs de l'autoroute A7 et du réseau secondaire. Près de 900 contributions ont été déposées ; 60% des avis soutiennent l'intérêt de réaliser cet échangeur. Des chiffres qui tiennent ainsi à confirmer que ce projet répond à un vrai besoin.

Ce bilan est consultable jusqu'à l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique qui doit intervenir dans le courant de l'année 2023. Les travaux dureront quant à eux 3 ans.